

Gleiwitz, le 12 Juillet 1921.

O R D R E G E N E R A L N° 249 .

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Sont cités à l'ordre de la 46° Division d'occupation de
HAUTE - SILESIE :

BRAU Joseph; Anselme, Médecin de 2° Classe au 27° Bataillon
de Chasseurs Alpins :

" Le 29 Juin 1921 s'est porté au secours d'un Caporal du
Bataillon blessé au cours d'une violente manifestation, à réussi
à le protéger de la foule en le plaçant dans une maison voisine."

" Le 4 Juillet s'est résolument porté au milieu de la manifes-
tation au secours du Commandant MONTALEGRE qui venait d'être lâ-
chement assassiné par un allemand ".

Ces citations donneront droit au port de la CROIX de GUERRE
des THEATRES d'OPERATIONS EXTERIEURS.

Le Général DE BRANTES, Commandant la 46° Division et
les Forces Françaises de Haute-Silésie,

Signé : DE BRANTES .

Pour EXTRAIT certifié conforme .

A Gleiwitz, le 13 Juillet 1921
Le Médecin Principal de 2° Cl. MONEGER
Chef du Service de Santé de la 46° Division:



Marié

MINISTÈRE
de la
GUERRE.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 12 MAI 1922

CABINET
du MINISTRE.

2ème Bureau

-:-

CROIX de GUERRE

des

THEATRES d'OPERATIONS EXTERIEURS.

-:-:-

Par application de l'Instruction Ministérielle
du 12 Septembre 1921 (Chapitre II - paragraphe c), la

citation à l'Ordre *de la Division*

accordée le *12 juillet 1921*

par ordre n° *249* de la *46^e Division de Haute Silerie*

au *Medecin Major de 2^e classe BRUN Joseph*

du *27^e Bataillon de chasseurs*

est ratifiée et donne droit au port de la Croix de

Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec

Etoile *d'Argent*

P. le MINISTRE et par son ordre,
Le COLONEL, Chef-Adjoint du Cabinet.

L A M A Z E .

Enregistrée sous le N° *3679*
Le CHEF du 2ème BUREAU.

/TOE.

